



# TOURNOI DES NIPONGS DE DURTAL

## du 30 mai 2015

**Article 1** - Le club des NiPongs de Durtal organise son 1er tournoi régional, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT.

**Article 2** - Ce tournoi se déroulera sur 24 tables au complexe sportif Camille Claudel ( rue Camille Claudel ) le samedi 30 mai 2015 à partir de 7h30.

**Article 3** – Ce tournoi comprendra les tableaux suivants selon les horaires indiqués :

Tableau A	08h30	- de 1000	Finale estimée à 12h30
Tableau B	08h30	- de 1400	Finale estimée à 12h30
Tableau C	11h00	- de 800	Finale estimée à 15h30
Tableau D	12h30	- de 1600	Finale estimée à 17h00
Tableau E	14h00	- de 1200	Finale estimée à 18h30
Tableau F	15h30	toutes séries féminines	Finale estimée à 18h30
Tableau G	15h30	Pous/Benj/Min/Cad - de 1000	Finale estimée à 19h00
Tableau H	17h30	toutes séries messieurs	Finale estimée à 22h00

Chaque joueur ou joueuse peut s'inscrire une seconde fois dans le tableau immédiatement supérieur à son classement.

Tous les tableaux, sauf dérogation du juge-arbitre, sont ouverts aux féminines.

Les Poussins/Benjamins ne peuvent participer qu'au tableau G.

Un(e) même joueur/joueuse ne peut pas s'inscrire dans deux tableaux consécutifs.

Le tableau H est ouvert à tous joueurs ayant au moins 1400 points ou à tous joueurs ayant moins de 1400 points mais ayant participé à ses 2 tableaux correspondants à son classement.

**Article 4** – Chaque tableau débutera par des poules de trois ou quatre joueurs, deux qualifiés par poule. La suite de la compétition se déroulera en élimination directe. Chaque perdant devra obligatoirement arbitrer la partie suivante.

**Article 5** – Toutes les parties se jouent au meilleur des cinq manches de 11 points sur tables bleues et balles oranges.

**Article 6** – Les classements pris en compte sont ceux de la deuxième phase de la saison 2014/2015.

**Article 7** – Le comité d'organisation, avec l'accord du juge-arbitre, pourra apporter au présent règlement toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre seront sans appel.

Le règlement sera celui de la FFTT.

Le comité d'organisation du tournoi fera en sorte que la journée se déroule dans les meilleures conditions, toutefois il décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, pertes ou vols.

## Article 8 - Tarifs d'inscription :

- tableaux A, B, C, D, E, F et H : 6 euros.
- tableau G : 4 euros.

Le règlement des inscriptions se fait sur place.

**Article 9** – Le pointage se fait au minimum une demi-heure avant l'horaire de début du tableau. La présentation de la licence 2014/2015 est obligatoire.

## Article 10 – dotation

tableau	1er	2ème	3ème et 4ème	5ème au 8ème
A	Coupe + 50€	25€	10€	lot
B	Coupe + 50€	25€	10€	lot
C	Coupe + 50€	25€	10€	lot
D	Coupe + 50€	25€	10€	lot
E	Coupe + 50€	25€	10€	lot
F	Coupe + 40€ + lot	20€ + lot	10€ +lot	lot
G	Coupe + lot	lot	lot	lot
H	Coupe + 120€	60€	30€	15€

Si pour les tableaux A, B, C, D et E, le nombre d'engagés est inférieur à 30, les récompenses correspondront à un pourcentage des engagements :

Tableaux A, B, C, D et E : 1er : 25%      2ème : 12,5%      3ème et 4ème : 6,25%

Si pour le tableau F, le nombre d'engagés est inférieur à 8, la dotation en numéraire sera divisée par 2.

Si pour le tableau H, le nombre d'engagés est inférieur à 36, les récompenses correspondront à un pourcentage des engagements :

Tableau H : 1er : 40%      2ème : 20%      3ème et 4ème : 10%      5ème à 8ème : 5%

**Article 11** - Les engagements seront reçus jusqu'au vendredi 29 mai à 20h00 sur le site des Nipongs de Durtal <http://www.durtal-tennisdetable.fr> ou par mail [nipongdurtal@gmail.com](mailto:nipongdurtal@gmail.com)  
Inscriptions possibles par téléphone **uniquement** entre 18h et 20h auprès de Arnaud Lebouc au 06 48 86 91 06 (téléphone professionnel),

**Article 12** - Tout joueur absent au 3ème appel de son nom sera éliminé.

**Article 13** - Les résultats seront transmis à la FFTT par informatique et compteront pour le classement individuel.

**Article 14** - Le tirage au sort des tableaux aura lieu salle Camille Claudel le vendredi 30 mai à 20h00.

**Article 15** - Le fait de participer à ce tournoi engage les participants à respecter tous les articles du présent règlement.

Le juge-arbitre du tournoi sera Mickaël CHAUVIN JA 3 assisté de Daniel BENOIST JA2, le responsable de l'organisation est Arnaud Lebouc (Président du club des Nipongs de Durtal).

Signature du JA



M. CHAUVIN

N° d'homologation du tournoi : R141510